



L'**Autorité nationale des jeux** est une autorité administrative indépendante qui régule de façon unifiée l'ensemble du secteur des jeux d'argent et de hasard, un marché en forte progression, avec un chiffre d'affaires de plus de 12 milliards d'euros en 2022 et plus de 32 millions de joueurs, occasionnels et réguliers. Elle a pour mission de protéger les joueurs tout en apportant de la valeur aux acteurs économiques du marché français, sous droits exclusifs ou en concurrence pour tous les types de jeux autorisés (loteries, casinos, paris hippiques, paris sportifs, poker). Pour assurer cet équilibre, la régulation exercée par l'ANJ consiste notamment à concilier l'attractivité du marché légal et les impératifs de santé publique. Travailler à l'Autorité nationale des jeux (ANJ), c'est rejoindre une équipe à taille humaine (79 collaborateurs), animée par le goût du challenge, du partage et de l'innovation.

Nous sommes à la recherche d'**un-e chargé-e de mission prévention du jeu excessif** qui apportera son expertise des politiques publiques en matière de prévention du jeu excessif et de la protection des mineurs dans le domaine des jeux d'argent et de hasard, notamment dans l'instruction des plans d'actions annuels de prévention du jeu excessif ou pathologique et du jeu des mineurs des opérateurs, l'élaboration de décisions, l'accompagnement des opérateurs dans leur mise en œuvre, et la conception d'outils innovants à la conformité.

Vos compétences et vos savoirs doivent contribuer à :

- ✓ Participer à la réflexion stratégique relative à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique publique en matière de prévention du jeu excessif et de la protection des mineurs, notamment :
 - En rédigeant des notes d'analyse et de proposition pour la directrice, le directeur général et la présidente ;
 - En assurant le lien avec les différents ministères (DGS, MILDECA, ministère de l'Intérieur...),
 - En préparant et assister aux commissions pilotées par l'ANJ ou à celles dont le régulateur est membre,
 - En suivant les projets de textes législatifs et réglementaires en matière de prévention du jeu excessif ou pathologique et du jeu des mineurs et élaborer la position de l'ANJ les concernant.
- ✓ Instruire les plans d'actions annuels « Prévention du jeu excessif ou pathologique et du jeu des mineurs » des opérateurs agréés, des titulaires de droits exclusifs, des casinos/clubs de jeux, et des sociétés de courses et préparer les projets de décisions proposés aux membres du Collège.
- ✓ Concevoir des outils méthodologiques et des référentiels innovants en matière de protection des mineurs et des joueurs, et plus particulièrement sur la formation et la sensibilisation des acteurs.

Vous êtes le point de contact avec les opérateurs et serez l'interlocuteur-riche auprès des autres directions de l'Autorité pour présenter les dossiers. Pour cela, vous vous appuyez sur votre capacité à comprendre, synthétiser et répondre aux enjeux et à dialoguer avec ces différents interlocuteurs.

En fonction des besoins, vous serez appelé(e) à participer à d'autres actions conduites au sein de la direction.

Qui êtes-vous

- ✓ De formation supérieure (IEP, master 2 en sciences politiques, droit de la santé, ...), vous possédez une expérience réussie dans des fonctions similaires, y compris dans d'autres domaines de la régulation, sur d'autres politiques publiques ou auprès d'une administration
- ✓ Votre personnalité sera déterminante et fera la différence : vous êtes de nature enthousiaste et dynamique, faites preuve de rigueur et réactivité. Vous avez un excellent sens du relationnel et de fortes capacités d'adaptation. Vous êtes force de proposition et disposez d'un bon esprit d'analyse et de synthèse.

Statut et candidature

- ✓ Agent contractuel de l'Etat en CDI, fonctionnaire titulaire d'une des fonctions publiques détaché sur contrat (catégorie A).
- ✓ Les agents publics sont soumis aux dispositions réglementaires en matière de déontologie et la réglementation interdit aux agents de l'ANJ d'engager des mises auprès d'opérateurs de jeux d'argent et de détenir des participations au sein de ces derniers.
- ✓ Rémunération selon profil et expérience.
- ✓ Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer à : recrutement@anj.fr.